

Boën . mag

Magazine d'informations municipales de Boën-sur-Lignon

n°35

juillet
2018



BOËN BOUGE !



BOËN
SUR-LIGNON

La qualité
de vie



Édito

BOËN l'audacieuse,
BOËN la décomplexée

Mes chers concitoyens,

Osons parler de tout, Osons penser à l'avenir, Osons croire en notre avenir, et soyons suffisamment visionnaires pour le bâtir intelligemment dès maintenant.

Le monde change, il va vite, très vite.

L'organisation institutionnelle de notre pays change également, les regroupements s'intensifient, les polarités pèsent et mènent le bal, alors que jadis, la ruralité pouvait parler à armes égales avec le monde urbain.

C'est un fait, nous ne pourrions pas changer les choses, mais en revanche notre rôle est de les anticiper.

Vous trouverez toujours des marchands de bonheur, des marabouts, des Madames Irma qui vous diront qu'ils savent comment faire pour mener à bien la révolution et revenir comme il y a 40 ans en arrière.

Moi, je vous dis ma vérité. Avant, c'était avant. Maintenant nous devons avancer. L'avenir nous tend les bras, si nous avons l'audace de saisir notre chance.

Vous l'aurez compris je veux vous parler de commune nouvelle et d'union.

N'ayez pas peur, ne tremblez pas, faites nous confiance, nous savons ce que nous faisons.

Je suis convaincu que la commune nouvelle nous propose un avenir radeux.

Dans ce projet, notre seul mot d'ordre est de préserver tous les services existants actuellement, mairies, écoles, associations, tous seront préservés.

Il n'y aura pas de moins, que du plus.

L'identité des uns et des autres sera respectée, les noms des communes resteront, les mairies seront ouvertes sur des amplitudes horaires plus fortes, et proposeront plus de services.

Les économies ? Nous les ferons naturellement en regroupant nos forces, nos services techniques travailleront comme un seul homme, nous arrêterons d'investir les uns à côté des autres, nous investirons ensemble.



MAIRIE DE BOËN-SUR-LIGNON

Place de l'Hotel de Ville
42130 BOËN-SUR-LIGNON
Téléphone 04 77 97 72 40
Télécopie : 04 77 24 09 06
Courriel : accueil@boen.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h30
Mardi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30



Boën.mag

magazine d'informations municipales de Boën-sur-Lignon

Directeur de la publication : Pierre-Jean Rochette, maire de Boën-sur-Lignon

Conception / rédaction / pilotage projet : Mathilde Soulier,
Laure Chazelle, Martine Falduzzi...

Photos : ville de Boën-sur-Lignon, associations...

Impression : I.P.M. Montbrison

Nombre d'exemplaires : 2 500 exemplaires

Est-ce de la bonne gestion en 2018 de continuer à acheter un tracteur par commune ?

Est-ce de la bonne gestion en 2018 de gérer nos cuisines scolaires isolément ?

Est-ce de la bonne gestion en 2018 d'avoir des services administratifs en mairie qui font quatre fois le même acte, alors qu'avec une commune nouvelle une secrétaire travaille pour tous.

Est-ce de la bonne gestion en 2018 d'investir dans des équipements sportifs chacun de notre côté, alors que parfois même, nos clubs sportifs sont déjà unis ?

Est-ce de la bonne gestion en 2018 de se concurrencer entre voisins, alors qu'unis nous serions tellement plus forts...

La concurrence ne doit pas se faire entre nous, ces luttes fratricides conduisent toujours à l'échec commun.

Ensemble, si nous nous regroupons, nous pourrions affirmer au territoire de Loire Forez qu'une nouvelle commune forte existe, et qu'il va falloir investir sur son territoire.

Ensemble, nous serons plus forts pour parler aux services de l'état et demander le maintien des services publics qui nous délaissent petit à petit.

Ne soyons pas aveugles, notre lycée mérite de l'attention, notre hôpital mérite de la protection, nos écoles ont besoin d'une fortification, et notre tissu économique a besoin d'une redynamisation.

Ne regardons pas notre intérêt personnel, mais l'intérêt commun. Si nous restons chacun dans notre coin, dans 10 ans, nos communes seront mortes, elles seront des communes rurales paupérisées et désertes de commerces ainsi que d'entreprises.

Je veux, que sur ce territoire, nous construisions des logements neufs pour attirer les jeunes, je veux des entreprises, de l'économie, car c'est la base du développement.

Ensemble nous y arriverons, le développement au périmètre actuel de Boën est impossible, nous n'avons plus d'espaces à proposer.

Nous devons nous unir et créer ensemble des zones économiques, des zones d'habitats pavillonnaires et collectifs, investir dans des infrastructures de haut niveau qui attireront les jeunes.

Nous avons ensemble les moyens de nos ambitions.

J'entends que notre opposition secoue le chiffon rouge de l'endettement.

Qu'ils ne s'inquiètent pas, mon équipe et moi-même savons compter.

Nous allons d'ailleurs lancer d'autres chantiers importants avant la fin du mandat, car les finances de la ville sont ULTRA saines.

On cherche à faire peur avec les travaux de l'entrée de ville, ils sont très largement subventionnés par nos partenaires et à l'arrivée seulement 1,5 millions d'euros seront à la charge directe de la commune.

L'endettement est très maîtrisé, vous pouvez être confiants. Les excédents de gestion de la commune sont bons, et ils augmentent d'autant notre capacité à investir.

Que notre opposition s'inquiète du sujet, après tout, c'est son rôle, et cela leur permet de travailler. Mais soyons sérieux, notre commune est bien moins endettée qu'un ménage qui achète sa maison.

L'entrée de ville sera notre «salut». Je souhaite que nous travaillions rapidement à la rénovation de la rue de Clermont et du centre ville par la suite, des études sont d'ailleurs en cours.

Notre ville va changer, notre ville sera une centralité si nous arrivons à nous unir avec nos voisins.

Avec mes collègues Maires, notre volonté est d'aller vers le meilleur pour nous tous. Pouvez-vous croire un seul instant que nous cherchons à nous autodétruire ?

Renseignez-vous auprès de ceux qui ont déjà vécu la même union, aucun ne voudrait faire marche arrière.

Alors, ensemble, si nous avons l'audace, si vous nous faites confiance, Boën qui demain sera peut être unie dans une commune nouvelle, sera une ville radieuse dont vous pourrez être fiers, elle sera solide, active, et surtout... attractive.

Vive l'avenir,

Vive Boën,

Vive la commune nouvelle,

Vive l'audace et l'ambition pour l'avenir des générations futures,

Pierre-Jean Rochette,
Maire de Boën-sur-Lignon

2017, les ambitions d'une ville en pleine renaissance commencent à émerger...

Des parcours piétons sécurisés :

Groupe collège/lycée :

Dans le cadre de la mise en place des cheminements en mode doux, priorité a été donnée à la sécurisation du parcours piéton des élèves vers le centre-ville. Le collège/lycée est depuis toujours un gros point noir à l'heure d'entrée et de sortie des élèves, avec les cars, les voitures, les vélos, les scooters et les piétons qui se croisent dans un environnement peu sécurisant, avec des véhicules en stationnement «sauvage» au bord de la route, voire au milieu des cars près du portail d'entrée du groupe scolaire, en totale violation des interdictions.

- Suppression des places de stationnement le long de la rue Arquillère, remplacées par quelques places d'arrêt-minute et surtout des trottoirs bien plus larges qui permettent aux élèves de cheminer en sécurité.
- Aménagement paysager de la rue conçu et réalisé par notre équipe espaces verts.
- Nouveau parking en prolongement de celui existant devant le gymnase, afin de remplacer le stationnement supprimé plus haut.
- Réfection des trottoirs : élargis Rue Arquillère, redessinés et rabaissés pour être franchissables entre le boulevard Pasteur et le boulevard Honoré d'Urfé.
- Mise en sens interdit de la rue de la Chaux montante à partir de la porte d'accès au parc du château Moizieux et installation de quilles créant une chicane afin de ralentir les voitures en sens descendant.
- Aménagement des chemins du parc Moizieux.

Par la même occasion, les travaux sur le réseau d'assainissement ont été réalisés rue Arquillère, toujours en vue de lever la mise en demeure des services de l'Etat qui frappe la ville depuis des années. La rue a été entièrement enrobée à neuf.



Parking Syveton opérationnel :

Première étape du nouveau visage de l'entrée de ville, le parking Syveton est opérationnel. Il compte 49 places de stationnement. Il est placé sous vidéo-protection pour la tranquillité des utilisateurs et sera bientôt équipé d'une sanisette.



Marquage au sol par Leds

Ecole maternelle :

Depuis de nombreuses années, les voitures se croisaient à proximité immédiate de la sortie de la cour de l'école maternelle, créant une situation dangereuse pour les usagers. Le parcours des voitures a été repensé afin qu'il soit en sens unique en direction de l'école vers le parking situé sur la plateforme. Le cheminement piéton est sécurisé par des barrières aux couleurs vives, un escalier a été créé le long du bâtiment.



Le parking créé rue de St Sixte grâce à la démolition d'une maison vétuste est opérationnel. Un escalier (sur la droite de la photo) permet aux piétons de rejoindre l'école et/ou le quartier des Boulardes (dont les enrobés et les trottoirs ont aussi été refaits à neuf) sans avoir à faire le tour jusqu'à la MJC.



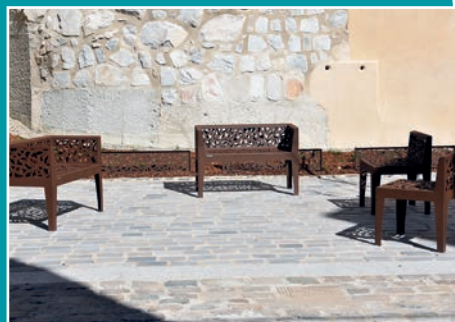
Embellissement de la ville



Rue Gustave Labrosse avant



Après.... La tour, qui fait partie du patrimoine médiéval de la commune, est enfin de nouveau visible et mise en valeur.



Installation de mobilier urbain moderne. Aménagement paysager par les équipes des espaces verts



Les trottoirs du centre-ville ont été recouverts à l'été 2017 d'une pépite de couleur qui redonne un petit coup de jeune au cheminement le long de la 1089. Il est planifié de prolonger un peu plus loin ces pépites sur la rue de Clermont.



Vous l'avez peut-être remarqué, les bandes discontinues rue de Lyon ont été remplacées par des plots à énergie solaire à Led bleues, avec toujours le même objectif de donner de Boën une image modernisée.

Salle des fêtes

Un grand vent de fraîcheur a soufflé à l'été 2017 dans la salle des fêtes. Fermée durant deux mois, le sol de la grande salle s'est paré d'une couleur plus actuelle (gris), les murs ont été entièrement repeints pour plus de luminosité, le carrelage de l'entrée a été refait à neuf. Ce sont surtout les sanitaires qui ont été entièrement modernisés, répondant ainsi à une demande récurrente des utilisateurs, qui signalaient toujours nos toilettes comme peu esthétiques et peu pratiques.

La chaudière a été changée, ainsi que le système de ventilation. La télégestion des installations, permet de gérer à distance la température et de mettre en route et d'arrêter le chauffage, sans intervention humaine sur place : objectif économies d'énergie et confort d'utilisation.



Château Moizieux :

Dans le prolongement des travaux de liaisons en mode doux centre-ville/cité scolaire, les allées du parc Moizieux ont été refaites. Ce parc, très apprécié par les Boënnais et très fréquenté par les scolaires dans leurs déplacements a retrouvé des chemins planes et de nouvelles barrières.



C'était aussi en 2017

- 4 mobil-homes (+ 1 hiver 2018) installés au camping qui a renouvelé ses 3 étoiles.
- 2 TBI supplémentaires (tableaux blancs interactifs) à l'école publique primaire (soit 6 au total et 2 prévus en 2018) et continuation de la modernisation du parc informatique de la commune par le renouvellement d'une vingtaine d'ordinateurs (médiathèque, château, cantine, mairie)
- Le premier véhicule électrique a été livré en remplacement d'un utilitaire diesel. Il est utilisé par les services techniques de la ville pour les déplacements dans la commune. Faites attention, on ne l'entend pas arriver, il est très silencieux !
- Un vélo électrique a également été acquis pour les déplacements des agents qui, dans le cadre de leur mission, doivent se rendre sur plusieurs sites de la commune, afin de leur permettre de gagner du temps, notamment pour ceux qui se déplaçaient à pied.



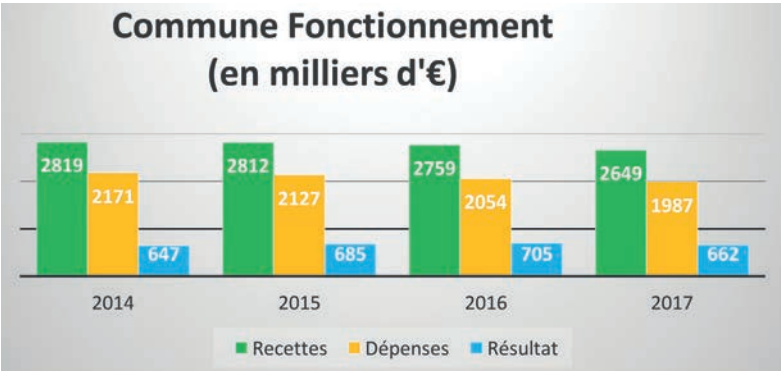
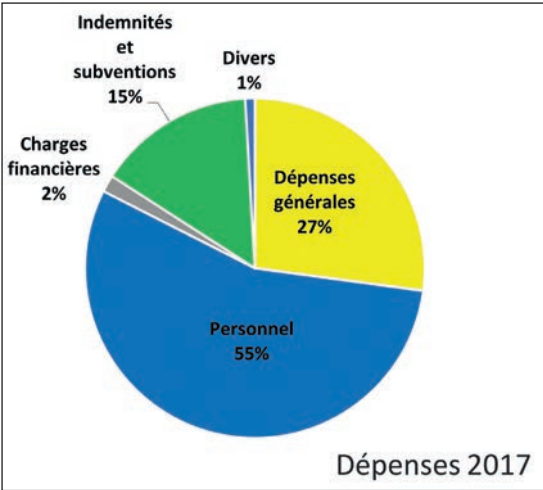
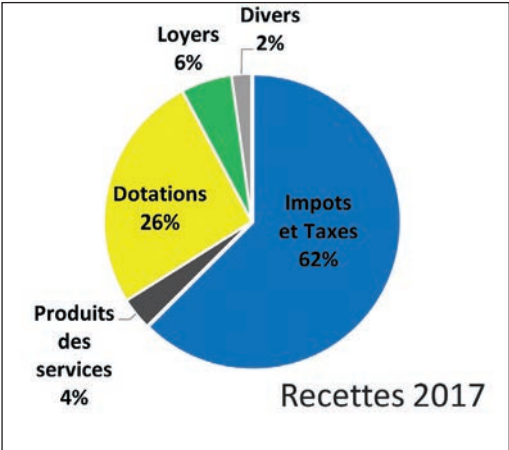
En bref, les autres travaux

- Grange Chapel : création d'un passage entre la rue Alsace Lorraine et le parking de la rue Damon afin de faciliter le stationnement pour les usagers du cinéma et de l'école de musique.
- Entrée passage à partir du parking rue Damon
- Pont brosse : élément essentiel de la station d'épuration de Giraud, il est parti 3 mois en réparation à Toulouse afin de pouvoir « tenir » jusqu'à la mise en service de la nouvelle station mutualisée dont la réalisation est planifiée.
- Remplacement orgue à l'église
- Plan pluriannuel de rénovation de la gendarmerie.



Remplacement orgue à l'église

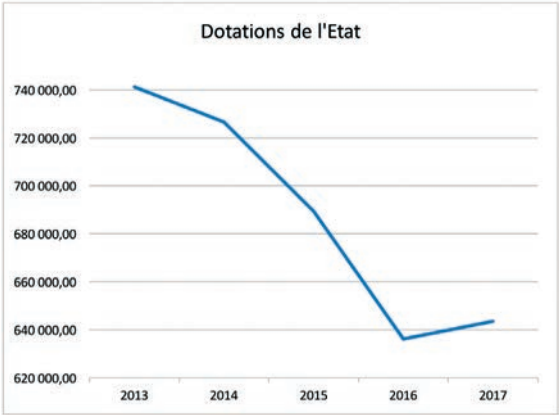
Des dotations et recettes en baisse, pas de hausse des impôts et taxes perçus par la commune, plus d'économies et un résultat de fonctionnement toujours aussi bon : une gestion rigoureuse et saine des finances municipales en 2017 permet d'envisager avec sérénité les investissements prévus.



Conformément aux engagements, pas de hausse des taux des taxes perçues par la commune depuis le début du mandat.

	2011	2012	2013	2014 à 2018
Taxe habitation	8,02%	8,10%	8,18%	8,18%
Taxe foncière/bâti	16,77%	16,94%	17,11%	17,11%
Taxe foncière/non bâti	41,50%	41,92%	42,34%	42,34%

Les charges de personnel représentant logiquement le plus gros poste de dépense dans le budget, la modernisation des outils de travail, la réorganisation des services, l'instauration d'un nouvel organigramme avec des responsables de pôles ayant des missions définies, ont permis depuis 2014 de baisser le coût, pour la collectivité, du fonctionnement des services municipaux :

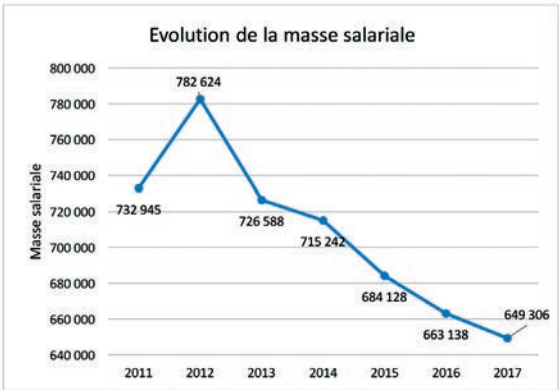


Evolution du nombre d'agents communaux*
(en équivalent temps plein) :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
37,38	39,24	36,38	35,94	33,55	31,51	29,7

*Agents en disponibilité d'office, contrat apprentissage, CAE, CA, CUI et non titulaires (remplaçant les titulaires absents) non pris en compte, hors personnel Résidence Autonomie l'Astrée

Remarque : Le transfert de la compétence assainissement à Loire Forez a entraîné le transfert à Loire Forez de l'agent qui était affecté à plein temps sur cette compétence.



2018, une année de changement avec de grosses incertitudes :

- Comment l'Etat compensera les recettes de la taxe d'habitation pour les communes ?
- Transfert de la compétence SDIS (pompiers), voirie (hors chemins communaux) et éclairage public non communal, zone économique de Giraud à Loire Forez Agglomération (loi NOTRe) entraînant la baisse de notre attribution de compensation (=dotation) par Loire Forez à la commune
- Suppression des contrats aidés entraînant des charges de personnel à la hausse

Et le P.L.U. ?

La compétence urbanisme a été reprise au 1er janvier 2017 par Loire Forez Agglomération. Le conseil communautaire, par délibération du 4 juillet 2017, a arrêté le projet de PLU préparé par l'actuelle équipe municipale en précisant l'ensemble des modalités s'appliquant à la procédure liée au projet.

Depuis la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) de l'an 2000, les communes devaient se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). La municipalité s'était penchée sur le sujet en 2008 mais ne l'a hélas pas mené à son terme, un désaccord existant avec les services de l'Etat qui réduisaient à l'époque la surface constructible de la commune à **281.72 ha**.

Or, loin de se laisser attendrir ou d'être ouvert à l'argumentation, l'Etat a encore réduit les surfaces constructibles, non négociables, allouées à la commune de

Boën : **195.72 ha**. Si le PLU avait été mené à son terme en **2008**, ce sont donc **86 ha constructibles supplémentaires** dont nous disposerions aujourd'hui.

Depuis le 27 mars 2017, dans l'attente de l'approbation par les services de l'Etat du PLU réalisé par l'équipe municipale actuelle et avec l'assistance juridique de LFA, la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU), le POS étant lui devenu caduc. C'est dire l'importance de l'aboutissement de la procédure d'établissement du PLU, qualifié à juste titre « d'élaboration subtile » du projet communal avant tout encadré par des réglementations très contraignantes, certes dans le but de créer les conditions d'un développement harmonieux du territoire communal mais limitant drastiquement l'étalement urbain néfaste, voire fatal au centre bourg.

Changement de sens de circulation : **SOYEZ ATTENTIFS AUX PANNEAUX !!!**



Rue Damon désormais montante en direction de l'école des Tilleuls.



Rue Gauchon descendante, dans le sens de La Poste en direction de la salle des fêtes.



Un stop a été installé en bas de la rue Sixte Delorme pour laisser priorité aux véhicules descendant de la rue Louis Gauchon.



Réaménagement du stop face à la place de l'Hôtel de Ville

En cohérence avec les cheminements en mode doux depuis et vers les collège/lycée, la rue de la Chaux n'est plus montante jusqu'à la gendarmerie.



Tous les marquages au sol ont été réalisés par nos équipes techniques avec leur nouvelle machine de marquage acquise en 2017.

Concours de pétanque des élus :

Vainqueur de l'édition 2017, la ville de BOËN avait l'honneur d'organiser le concours de pétanque des élus de la circonscription. Samedi 2 septembre, ce sont donc 78 triplettes issues de 40 communes qui se sont amicalement affrontées sur le terrain de Giraud où les associations de boule et de pétanque locales ont brillamment tenu les buvettes et bien aidé à l'organisation.

A ce petit jeu, la triplette de CHAMBŒUF a été la meilleure et a remporté le challenge, remis par M. Julien BOROWCZYK, député de la Loire, et organisera donc, l'an prochain la manifestation.

L'équipe féminine de Boën (Mathilde SOULIER, Séverine PAGE et Sandrine ROUX) a rendu hommage à notre regrettée 1^{ère} adjointe en remportant la coupe Arlette CELLIER, coupe offerte par son mari Jean Louis.

Chaque joueur des 78 triplettes est reparti avec un lot acheté chez les commerçants boënnais.

220 élus ont participé, à la salle des fêtes, au repas préparé par la maison Joandel. Simultanément, l'orchestre MASCARA «mettait le feu à la place de l'hôtel de ville» et faisait danser les Boënnais qui avaient osé braver le froid étonnamment polaire de cette fin d'été.



La soirée s'est terminée sur un superbe feu d'artifice offert par L'Etoile



Le repas des aînés organisé par le CCAS a fait, comme chaque année, le plein (210 participants).



Le député, Julien Borowczyk, était présent pour ouvrir le bal au côté de M. le Maire



2018, Boën change

Travaux à la mairie :

Dans le cadre de l'étude annuelle du Siel portant sur l'empreinte énergétique des bâtiments publics, le bâtiment de la mairie était aussi signalé comme un gros point noir énergétique. Afin de réaliser des économies, de réduire notre empreinte sur l'environnement, de mettre l'accueil aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite), le rez-de-chaussée déjà un peu modifié (création d'une salle d'attente, déplacement du bureau des passeports) sera repensé. Les plafonds seront rabaissés, les espaces redéfinis pour plus de

confidentialité, l'accueil remodelé, les murs rafraîchis. Changement de la chaudière, isolation des tuyaux, changement des fenêtres et mise en télégestion du chauffage. Les travaux commenceront en juillet 2018 pour une durée de 2 mois.

Le serveur informatique, qui supporte aujourd'hui tous nos programmes, lesquels deviennent de plus en plus nombreux et exigeants en matière de capacité de stockage, était devenu insuffisant pour assurer notre sécurité informatique. Il a été changé pour un plus puissant au 1^{er} trimestre 2018.

Déviations poids lourds (+ de 7.5 tonnes)

Dès le début du mandat, les élus se sont penchés sur le problème posé par la circulation des poids lourds dans le centre-ville et ont travaillé à plusieurs hypothèses. Le coût d'une déviation par le bas de la ville (Rue du 8 Mai / Sablière) a été rapidement écarté car son coût et les contraintes techniques inhérentes le rendaient irréalisable.

Un comptage des poids lourds effectué par LFA a parfaitement illustré les arguments soutenus par la mairie : un flot continu, soutenu et trop important de poids lourds dans le centre. Le Département et la DDT ont été réunis autour des élus locaux pour envisager des solutions. L'option retenue – qui présente l'avantage non négligeable pour la commune de n'avoir pas de coût – a été une interdiction poids lourds dans le centre, sauf desserte locale, avec mise en place de déviation obligatoire.

Grâce aux services de la préfecture et du département, les élus ont pu construire un arrêté d'interdiction juridiquement conforme aux textes et lois en vigueur.

Bien entendu, le but de la manœuvre n'était pas de gêner les livraisons/expéditions des entreprises locales. Tout a été mis en œuvre afin que ce ne soit pas le cas. Les communes de proximité, dont la desserte ne peut passer que par Boën, ont été listées, des dérogations établies pour les transports spécifiques au territoire (ex : bois).

L'ambition clairement affichée des élus - l'arrêté a été méticuleusement travaillé en ce sens - est d'écarter du centre-ville tout le transit interrégional ou international qui auparavant passait par Boën pour ne pas avoir à payer l'autoroute, sans gêner l'économie locale.

Cet arrêté est en vigueur depuis le 1^{er} janvier.



Le grand projet du mandat : l'espace Syveton

Avril 2018- fin des travaux : Mars 2019

L'image d'une ville qui se modernise, qui évolue, qui progresse, c'est la perception globale de la commune qui est améliorée.



En août 2016, la commune de Boën-sur-Lignon et l'ex-Communauté de communes du Pays d'Astrée (puis Loire Forez Agglomération qui accompagne la Commune dans sa démarche de revitalisation du centre-bourg) ont été retenues par le Préfet de Région au titre de l'AMI «revitalisation centre-bourg». Dans ce cadre, les deux collectivités ont lancé une étude pré-opérationnelle afin d'identifier les enjeux et les causes de sa dévitalisation, de définir une stratégie d'attractivité résidentielle. La requalification de l'entrée de ville a été identifiée comme un des enjeux prioritaires.

Les objectifs visés :

Améliorer l'image du centre et sa perception :

- ✓ Réduire, limiter ou empêcher le **trafic poids lourds** de transit local, national et international (cf article sur la circulation des poids lourds)
- ✓ Concevoir des **aménagements qualitatifs** des espaces publics (traversée, rues et places), embellir l'entrée principale.
- ✓ Faciliter la **circulation des piétons**.
- ✓ Relier la ville au Lignon, reconquérir **ses berges**, et développer un réseau **d'espaces verts**.
- ✓ Valoriser le **cadre de vie** et les éléments de **patrimoine**.

Améliorer le fonctionnement urbain et la relation entre les entités urbaines :

- ✓ Développer les **modes actifs**.

- ✓ Mieux répartir la **circulation automobile** et gérer le **stationnement**

La Place Syveton : un espace qui était jusqu'ici «routier»

La place Syveton compose la première « vision » urbaine de Boën-sur-Lignon depuis la RD 1089 ou rue de Lyon. Bien visible depuis la route, elle se confondait avec les infrastructures routières du fait de la faible variété d'aménagement. Elle constituait un stationnement VL et fréquemment poids lourds, avec stationnement plus ou moins prolongé, voire était utilisée comme une aire de chargement/déchargement par ces mêmes poids lourds. De ce fait, l'image urbaine de Boën était repoussée, le centre-ville peu perceptible et difficilement appréciable pour les nombreuses personnes qui transitaient par le secteur.

Le projet a intégré les liaisons nécessaires avec la gare :

Modernisation de la ligne Boën sur Lignon/Montbrison :

Les travaux ont débuté en décembre 2017 et se termineront en décembre 2018.

Ils concernent 8.4 km de voie remises à neuf et 8.3 millions d'euros d'investissement (financés à 50% par la Région Auvergne Rhône Alpes, 26% par Loire Forez agglomération et 24% par le Département).

Rénovation de la passerelle permettant de relier à pied ou en vélo la gare à la place Syveton.



Aménagement d'une liaison en mode doux de la rue de Lyon à la place Moizieux

Dans le périmètre du projet est intégrée l'entrée/sortie de la nouvelle liaison mode doux qui sera créée entre la rue de Lyon et la place Moizieux (ancien hôpital local), au total 1 150 mètres linéaires.

Le Parc Syveton représentera une **superficie globale de 7300 m²** délimitée par le Lignon à l'ouest et la rue de Lyon à l'est.

Les aménagements prévus visent à :

- ✓ Construire une image attractive et contemporaine de la commune ;
- ✓ Instaurer un signal de l'entrée du centre-ville à partir du

carrefour de la Rue de Lyon (porte d'entrée) ;

- ✓ Créer un lien entre la ville et sa rivière, affirmer l'identité du territoire communal en un lieu stratégique et en situation de seuil urbain

- ✓ Créer des liens avec le territoire élargi par l'ouverture des points de vue sur le paysage et par la qualification spécifique de la couverture végétale du site ;

- ✓ Et enfin, introduire de nouveaux usages pour le public qui soient adaptés au site et complémentaires à ceux qui existent déjà dans la commune.

La verdure sera mise en avant dans cet espace de respiration à l'entrée de la ville, avec espace sablé pour permettre aux boulistes de jouer, de grands arbres, assurant de l'ombre aux visiteurs, agrémentés de bancs. Les berges du Lignon seront accessibles et mises en valeur, de même que la vue sur le pont Terray depuis le parc.

Le giratoire sera embelli par une fontaine, large disque de granit agrémenté de 6 jets d'eau de hauteur variable.

La largeur de la route, rue de Lyon, sera réduite afin d'élargir les trottoirs (normes PMR) et de végétaliser cet espace jusque-là assez terne.

Installation de nouveaux commerces dans les bâtiments acquis par la commune et/ou Epora (partenaire public du projet) et qui ne sont pas prévus à la démolition

Un projet en co-maîtrise d'ouvrage Commune de Boën sur Lignon/Loire Forez agglomération

Afin d'optimiser la période de travaux et les éventuels désagréments pour les habitants, les chantiers menés sur les voies sont systématiquement pensés globalement en prenant en compte l'ensemble des paramètres : voirie, assainissement, éclairage public, aménagements paysagers, etc... Ainsi la commune de Boën-sur-Lignon et Loire Forez Agglomération travaillent conjointement pour rénover en profondeur la place Syveton (notamment les travaux de rénovation du réseau assainissement en vue de la création de la future station d'épuration intercommunale avec les communes de Leigneux, Marcoux, Sail, Ste Agathe, St Sixte et Trelins en plus de Boën).

Rappel : une étude financière prospective a été faite, dès la conception du projet, afin de valider les éléments financiers et confirmer que la ville de Boën pouvait investir sans mettre en danger son avenir financier et les autres investissements à venir. L'équipe municipale ne s'est lancée dans le projet qu'après avoir eu une validation sans réserve. Dans la même logique qu'un ménage qui investit pour améliorer son quotidien et son avenir, la ville se doit aussi d'avoir des projets ambitieux à long terme. Une commune qui n'investit pas pour son avenir est une commune qui stagne et se meurt.

En liaison avec l'aménagement du parc Syveton

Plan façades :

Par une délibération du 15 juin 2017, les élus ont décidé, dans un esprit de cohésion esthétique du quartier, de compléter le projet ambitieux d'entrée de ville/espace Syveton en se dotant d'un plan façade sur 3 ans. Ce plan a pour but d'inciter les propriétaires privés à embellir leurs façades en les ravalant à neuf. Dans un périmètre défini, les travaux réalisés sur les façades visibles depuis l'espace public sur les maisons et immeubles achevés depuis plus de 15 ans ouvrent droit à une subvention municipale de 50% du montant des travaux (plafonnée à 5000€) la première année. Les deux années suivantes, les pourcentages et plafonnements sont dégressifs : 40% et plafonnement à 4000€. Un budget de 70000€/an a été alloué à ce plan, lequel rencontre un grand succès auprès des propriétaires.

Travaux sur le réseau de distribution d'eau potable :

Le quartier de la rue de Lyon riverain de la place Syveton devant être remodelé (démolition des maisons vétustes, réaménagement des trottoirs, des espaces de stationnement et de l'espace vert), l'indispensable rénovation du réseau eau potable, qui est toujours compétence communale jusqu'à 2020, a été planifiée sur la même période afin de limiter la gêne des usagers et d'optimiser les coûts.

Travaux assainissement

LFA (Loire Forez Agglomération) ayant repris la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont leurs services qui pilotent désormais le projet de station d'épuration mutualisée entre Boën et ses communes limitrophes, comme indiqué plus haut.

Les eaux usées de Trelins et Marcoux passant par le secteur de Chozieux, il convient d'installer de nouvelles canalisations acheminant toutes les eaux usées en direction du site de la nouvelle station mutualisée. Le quartier de Chozieux n'était jusque-là pas raccordé à l'assainissement collectif. Il le sera désormais, à l'issue de ces travaux.

Travaux rue du 8 mai :

La loi NOTRe du gouvernement Hollande, fixant le regroupement des communautés de communes, avait prévu le transfert des compétences en plusieurs temps. A partir du 1^{er} janvier 2018, c'est l'assainissement et la voirie (sauf voirie communale) qui ont été transférés.

Les travaux planifiés par la mairie de Boën dans la rue du 8 mai 1945, dans le cadre de la mise en conformité de la mise en demeure sur notre réseau d'assainissement sont maintenant pilotés par LFA (Loire Forez Agglomération). Un énorme trou a été ouvert rue du 8 mai pour mettre à jour une partie de ce qui constitue la goutte Chaptut, l'ancêtre de nos réseaux d'assainissement.



Rénovation de la ligne SNCF / Réouverture de la gare

Les travaux ont débuté en décembre 2017 et se termineront en décembre 2018. Ils concernent 8.4 km de voie remises à neuf et 8.3 millions d'euros d'investissement (financés à 50% par la Région Auvergne Rhône Alpes, 26% par Loire Forez agglomération et 24% par le Département).

La réouverture de la gare se fera fin 2018, pour le plus grand soulagement des usagers locaux de la SNCF et des élus qui ont dû batailler sévèrement pour maintenir ce service public sur notre territoire alors que son abandon avait été acté.

Ces travaux nécessiteront la fermeture à la circulation du passage à niveau de Chozieux pour sa réhabilitation complète.

Conscients de la gêne pour les usagers de la route et les commerçants, les élus ont travaillé étroitement et négocié âprement avec les services ferroviaires pour limiter la durée de fermeture. Les dates officielles ont été communiquées fin mai : **ce fut donc du lundi 16 au jeudi 19 juillet**, pour ne pas gêner l'organisation du Foreztival ni le concert d'Emile et Images.

Les déviations suivantes ont été mises en place par le Département :

- De et vers Montbrison : par Montverdun
- La route du Mas (commune de Leigneux vers Montbrison) pour raisons de sécurité et d'usage par les services de secours en sens unique Leigneux/Boën



THD42 : la fibre arrive à Boën

Boën sera connectée en 3 phases, selon les points de mutualisations (PM) :

PM 61 : 930 adresses (livraison prévue novembre 2018), correspond à une zone qui se situe à l'est d'une ligne qui démarre place Rolle, rue saint Jean, rue du 8 mai et englobe tous le bas de Boën jusqu'à la zone Champbayard. La limite supérieure de cette zone est la rue Arquillère et le boulevard Honoré d'Urfé (presque jusqu'à la rue de Roanne).

PM 60 : 871 adresses, concerne le reste du centre de Boën et au nord, les Boulardes et le Guet nord (livraison prévue janvier 2019).

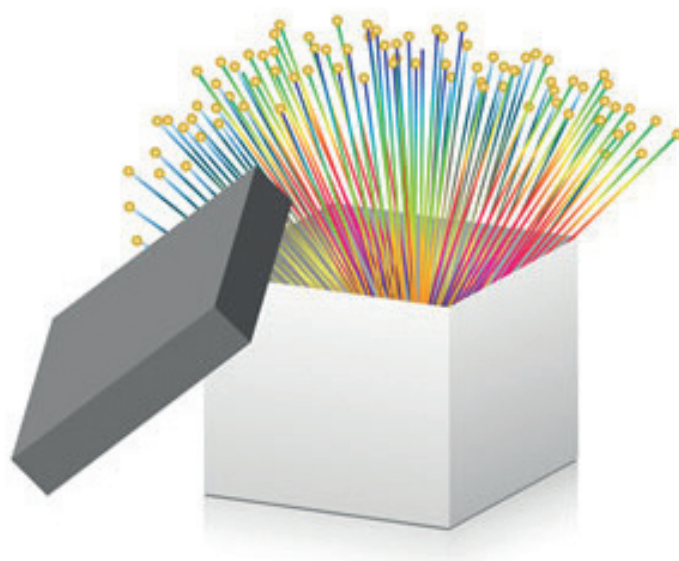
PM 59 : 477 adresses, soit le haut de la rue de Roanne, le Groseiller, l'Annet, la Garde, la Moresse, Bailly (date de livraison non encore arrêtée)

Les règles de raccordement et le choix de fournisseurs d'accès internet fibre sont détaillés lors des réunions publiques auxquelles sont conviés les habitants des quartiers concernés. Les invitations aux réunions publiques sont distribuées en boîtes aux lettres selon les secteurs concernés.

Pour ceux qui n'ont pu ou ne pourrons assister aux réunions d'information :

www.thd42.fr ou 0810 14 00 42 (Service 0.05€ / appel + prix appel). Des dépliants explicatifs sont disponibles en mairie et des permanences, toujours en mairie, seront assurées par le SIEL pour ceux qui n'ont pas encore internet et ceux qui auraient des questions subsidiaires.

Nordnet, filiale d'Orange (cf page 23), est un des fournisseurs au même titre que Bouygues, Free et autres... L'opérateur historique national est en train de tester le réseau.



2018, les travaux, ce sera aussi :

- ✓ Cheminement en mode doux le Guet/la Madone
- ✓ Cheminement en mode doux berges du Lignon (Giraud/la Gare)
- ✓ Installation d'une sanisette à la Sablière et réaménagement de l'actuel local bar/toilettes
- ✓ Plan énergétique Amicale Laïque : changement de la chaudière + télégestion
- ✓ Restauration intérieure du presbytère (aménagement d'un espace privatif pour le prêtre)
- ✓ Plan travaux gendarmerie : poursuite du plan pluriannuel de rénovation, phase 2018
- ✓ Poursuite du plan façades rue de Lyon

Retour à la semaine de 4 jours :

Une consultation de tous les parents d'élèves a été organisée au premier trimestre 2018 afin de recueillir leur avis sur le maintien des 4.5 jours ou un retour à la semaine de 4 jours. Le verdict a été sans appel : l'écrasante majorité a plébiscité le retour à 4 jours, ce qui correspondait aussi au souhait de la majorité de l'équipe enseignante, des deux conseils d'école et de l'équipe périscolaire. Le maire a donc adressé à l'Académie une demande de dérogation pour retour à la semaine de 4 jours, laquelle a été acceptée. A compter de la rentrée de septembre, les enfants bénéficieront donc de nouveau du mercredi non travaillé. Les TAP sont supprimés, la garderie et études accompagnées par les enseignants maintenus.

Le nouveau CMJ

Le nouveau conseil municipal des jeunes a été élu le 9 février 2018. Composé de 17 membres, c'est Charlène Carra qui a été élue maire. Elle est assistée par 4 adjoints (Amandine Marchand, Maëlys Pupier, Ethan Voltaire et Lissandre Basso). En compagnie des conseillers juniors (Oriane Slabosz, Gabrielle Pochon, Jason Michel, Théo Thiallier, Anaëlle Bourgeat, Johanna Blachon, Dorine Tixier, Victor Villard, Félicien Romand, Kilian Fesneau, Romain Mollar et Meoli, Louis Sallière André), ils ont décidé cette année de s'attaquer à un projet très ambitieux : étudier la faisabilité d'un mini-golf sur la commune. Très organisés, ils ont rencontré la DGS pour étudier avec elle l'impact en termes de coûts et de contraintes liées au personnel du fonctionnement d'un mini-golf.



Depuis 2 ans, ils organisent aussi un concours de pétanque en juin, lequel a réuni cette année 22 doublettes, constituées d'un enfant et d'un adulte.

Le CMJ se réunit environ toutes les trois semaines, avec éventuellement une après-midi de travail aussi pendant les « petites » vacances scolaires.

Nos jeunes élus ont également collaboré au projet proposé par deux étudiantes de l'IUL concernant la rue de Clermont (étude prospective d'amélioration qualitative du quartier), sur lequel ils se sont investis avec enthousiasme et plaisir.

Leur présence, lors de manifestations ou commémorations, au côté du maire, témoignage d'un engagement citoyen qu'ils prennent très au sérieux, est toujours très appréciée par les élus et remarquée par les divers représentants de l'Etat présents.

Regroupement des deux écoles maternelle et primaire :

Suite à l'annonce de la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre, faute d'effectifs suffisants, l'inspection académique a informé les enseignants et les élus de la possibilité de fusionner les écoles maternelle et primaire en un seul groupe scolaire.

Au vu d'une démographie largement en baisse en maternelle, la perspective serait - sans fusion des deux écoles - des fermetures de classes supplémentaires. La fusion permet de raisonner sur un effectif global d'enfants sur les deux écoles (avec nombre de classe afférent) tandis qu'en restant indépendantes, les effectifs des écoles maternelle et primaire auraient été envisagés séparément par le rectorat. Donc avec potentiellement le risque bien réel de voir plus de classes fermées à l'avenir sur l'une ou l'autre qu'en fusionnant les deux entités en une seule.

Les élus, qui devaient émettre un avis en conseil municipal, se sont prononcés majoritairement pour, afin de conserver le plus de classes possibles dans un avenir proche.

A la rentrée de septembre, M. Rongère sera directeur du groupe scolaire, Mme Teyssot-Freycon son adjointe.

Les élus ont symboliquement demandé qu'au départ en retraite de M. Rongère, Mme Teyssot-Freycon devienne directrice du groupe scolaire, même si ce vœu ne sera pas forcément respecté par le rectorat.



Lancement des travaux Espace Syveton



Information CNI/Passeports :

Depuis que seules les mairies équipées d'un terminal peuvent délivrer les titres d'identité, nos services administratifs ont géré en 2017, **1466 demandes de passeports et de CNI** (carte nationale d'identité), soit une hausse de **259 %** par rapport à l'année précédente (564). Ce phénomène n'est pas circonscrit à Boën puisque toutes les mairies équipées du terminal sont submergées par les demandes, les délais de délivrance allongés. Attention donc, en cas de départ en vacances, d'examen nécessitant une pièce d'identité, organisez à l'avance (**au moins 2 mois avant**) votre prise de rendez-vous : 2 sont nécessaires, un pour la remise de la demande et un pour retirer les documents. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune et les **pré-demandes peuvent être remplies en ligne**, le **timbre fiscal** (pour les passeports) **payé en ligne également**.



NOUVEAU !! Vous pouvez désormais prendre vos rendez-vous (individuels ou pour plusieurs personnes) en ligne sur le site de la commune www.boen.fr => service en ligne => Carte d'identité/Passeport

Le «bus de l'emploi» :

Les agences de travail temporaires rencontrent des difficultés croissantes à trouver des candidats pour répondre aux offres de missions et/ou d'emplois qui leur sont confiées. Devant ce constat, le numéro 1 du travail temporaire en France a eu l'idée d'aller à la rencontre des demandeurs d'emplois, notamment dans les petites villes qui n'ont pas d'agences d'interim et où pourtant la demande d'emploi existe. Ils ont donc mis en place un bus qui sillonne les territoires et propose des emplois, recueille des candidatures.

Ce «bus de l'emploi» s'est déjà arrêté à Boën semaine 17 et 23. Il devrait revenir semaine 40 (date exacte encore non définie).

ET SI ON INVERSAIT LES RÔLES ? EN VENANT À VOTRE RENCONTRE

NOUS VENONS À VOTRE RENCONTRE

Après le succès de sa première tournée, le bus du Crit Job Tour repart pour une nouvelle tournée. Le dynamisme de cette opération nous a poussés à la renouveler.

Nos équipes viendront à votre rencontre, en parcourant les routes d'Auvergne. Une manière originale de rester proche de ses candidats.

TENEZ-VOUS PRÊT LA TOURNÉE REPREND LE 17 AVRIL 2018 !

RETROUVEZ TOUTES NOS OFFRES ICI !

LE PARCOURS DE NOTRE TOURNÉE

15 villes
300 POSTES À POURVOIR
2^{ème} Tour Proximité Dynamisme

DATES DE LA TOURNÉE

LANGEAC	-- 17 AVRIL 2018
TENCES	-- 18 AVRIL 2018
DUNIERES	-- 18 AVRIL 2018
SAINT ELOY	-- 19 AVRIL 2018
SAINT GERVAIS	-- 19 AVRIL 2018
BILLOM	-- 23 AVRIL 2018
BOËN SUR LIGNON	-- 23 AVRIL 2018
COMMENTRY	-- 24 AVRIL 2018
RIOM	-- 25 AVRIL 2018
CHATELGUYON	-- 25 AVRIL 2018
CRAPONNE	-- 26 AVRIL 2018
YSSINGEAUX	-- 26 AVRIL 2018

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

#CRITJOBTour2018

2018 : Boën bouge

Après la célébration de la Ste Geneviève qui avait vu la présence de très nombreux gendarmes sur notre commune en 2016, la ville de Boën a eu l'immense honneur d'accueillir le 16 juin 2018 le 56^{ème} congrès départemental des pompiers. L'événement, **qui ne s'était plus tenu à Boën depuis 1956**, a rassemblé toutes les casernes de la Loire, soit plus de 300 pompiers, en présence de M. le Préfet, du colonel Maile, des lieutenants colonels Duperay et Gol et de très nombreux élus.

Après les diverses cérémonies du matin, impressionnantes de solennité, le défilé des véhicules de secours en fin de matinée, les pompiers ont présenté tout au long de l'après-midi un large choix d'animations :

- ✓ Challenge des jeunes pompiers
- ✓ «Voiture-tonneau»
- ✓ Initiation au secourisme
- ✓ Sensibilisation à la sécurité routière
- ✓ Exposition de véhicules de secours miniatures
- ✓ Démonstrations de l'équipe animalière et du groupe d'intervention en milieu périlleux
- ✓ jeux en structure gonflable pour les enfants.
- ✓ Fanfare

Le public s'était déplacé en masse pour rendre hommage à nos pompiers et profiter du spectacle extrêmement impressionnant. Le challenge des jeunes pompiers a provoqué l'hilarité générale et gageons que cette journée a contribué à faire naître certaines vocations, les yeux émerveillés des enfants valant plus qu'un long discours.

Pour remercier nos pompiers locaux pour tout le mal qu'ils se sont donné à organiser cette grande manifestation sur la commune et en souvenir de cette journée, le maire leur a offert un casque de pompier de la caserne de Boën, datant de 1930, trouvé chez un antiquaire et restauré par le premier adjoint.



Avant....

Après...



Les cérémonies du matin



Les jeunes élus du CMJ participent à la cérémonie



La parade des véhicules de secours à travers la ville et les animations

Un concert exceptionnel : Emile et Images

L'association des commerçants ACTIF, qui se donne toute l'année beaucoup de mal pour dynamiser l'image du commerce de Boën et organise diverses manifestations auxquelles les Boënnais sont contents de participer (8 décembre, animations commerciales, concours, etc) a décidé de frapper un grand coup, avec le soutien de la mairie. Le 28 juillet un événement marquera les mémoires : Emile et Image se produiront en concert gratuit sur la place de l'hôtel de ville dès 21h et interpréteront les titres que tout le monde connaît, «Les démons de minuit», «Laissez-nous chanter», «Capitaine abandonné», «Ville de lumière»...

La soirée se poursuivra avec le groupe «Génération 80».

Comme chaque année, les élus font don d'une partie de leur allocation au profit de l'organisation de cet événement festif, qui sera versé à ACTIF – porteuse du projet - sous forme de subvention exceptionnelle. L'association a également fait appel à des sponsors privés, lesquels ont répondu présent, pour supporter la charge financière d'un tel concert.



Coup de projecteur sur le château-musée :



Françoise Mayoud a été chargée par l'équipe municipale d'attirer de nouveaux publics à la découverte de ce monument et depuis 3 ans, elle fait preuve d'une imagination débordante avec la mise en place d'ateliers et d'animations thématiques qui ravissent un large public. Le succès rencontré, va même parfois au-delà de ses espérances.

Quelles nouveautés en 2017 ?

Le «salon jaune» a été rénové au premier étage des appartements du château. Nous avons mis en place de nouvelles animations comme Pâques, la fête des mères, la fête des pères, la fête de la musique et le 14 juillet. Le Label tourisme et handicap a également été réactualisé. Nous sommes dorénavant connectés puisque nous avons une page Facebook et une page Instagram, mais sommes aussi visibles sur Tripadvisor. Nous avons créé un nouveau livret scolaire «Voyage au siècle des Lumières» adapté aux différents niveaux et également des livrets de jeux en fonction du thème des animations. Enfin, une maquette façade du château en relief pour les personnes malvoyantes et non-voyantes a été conçue.

Quelle satisfaction en tirez-vous à titre professionnel et aussi peut-être personnel ?

J'aime mon travail et je le trouve intéressant, important et utile. Je stresse parfois mais l'enthousiasme l'emporte, il me permet d'être dans un état d'esprit énergique et créatif, surtout quand je vois le succès du Cluedo Géant, par exemple, organisé avec l'aide de l'APIJ (220 participants) ou de l'atelier de Pâques (244).

Enfin sur le plan personnel, c'est un vrai épanouissement, en fin de carrière, de voir que je parviens à faire venir dans ce château des gens qui auparavant n'auraient sans doute pas franchi sa porte.



Concert dans la rotonde du château



Animation Halloween

Quels sont les projets 2018 ?

Des idées plein la tête !... Je souhaite dans le salon jaune réaliser sur toile un arbre généalogique avec en médaillons les portraits des propriétaires afin que ce salon jaune devienne le «salon des portraits». Un livret d'accueil et un livret-guide «visite simple» sont en cours de rédaction. Je travaille aussi à créer deux partenariats importants : un avec les vignerons foréziens afin de permettre aux visiteurs l'accès à leurs caves pour une dégustation, l'autre avec l'APIJ pour les journées du Patrimoine, avec la création d'une pièce de théâtre. Je vais maintenir tous les ateliers qui ont bien fonctionné l'an dernier et en proposer de nouveaux, je compte aussi organiser de nouvelles expositions dans les salles réservées à cet effet, au rythme d'une nouvelle tous les deux mois, entre mars et novembre.

Résidence Autonomie l'Astrée

Un nouveau site Internet pour la résidence autonomie l'Astrée, interview Odile Meyrieux

Odile, avec qui avez-vous travaillé pour mettre en place ce site Internet ?

C'est l'entreprise locale, Site Line de Trelins, qui a été retenue. Ce sont eux qui ont également réalisé le site de la commune. Ils ont mis en place toute l'architecture du site, en fonction des indications que je leur ai données et des spécificités que je voulais voir apparaître. C'est moi qui ai travaillé à établir le contenu.

Combien de temps cela vous a pris pour le construire complètement ?

Il y a eu plusieurs étapes : j'ai d'abord regardé sur le web les sites de structures équivalentes à la nôtre (résidences autonomie pour personnes âgées valides). Une seconde étape fut l'adaptation et la réflexion par rapport à tout ce que j'avais trouvé, ce qui devait être retenu et ce qui était moins pertinent pour nous. Ce processus a abouti à la création du plan du futur site avec ses différentes rubriques, rubriques qu'il a fallu ensuite rédiger. La dernière étape fut la sélection des photos destinées à illustrer le site pour une bonne mise en valeur des rubriques et particulièrement la page d'accueil.

A l'aide de tout cela, Site Line a pu établir son devis, lequel fut validé par le Conseil du CCAS qui gère la Résidence. L'entreprise a pu créer la maquette graphique, le logo et bâtir les «murs» des rubriques du site. J'ai juste un peu réactualisé certains textes avant la mise en ligne.

Au total, j'ai travaillé une année sur ce projet, en discontinu, en plus de mes tâches habituelles.

Quand a-t-il été mis en ligne ?

Le 1^{er} juin. L'adresse est : www.residence-autonomie-astree.fr (le Foyer Résidence est devenu «Résidence Autonomie l'Astrée» depuis la loi de 2017 qui imposait de modifier le nom)

Comment est venue l'idée de créer un site Internet pour la Résidence ?

Eh bien de moi. Je l'ai proposée aux élus qui ont validé et m'ont chargée du projet. Il semblait à tous logique qu'une structure comme celle-là ait son propre site.

Quelle plus-value ce site peut, à votre avis, amener à la Résidence Autonomie ?

Ce site est une vitrine vers l'extérieur, qui permettra de mieux connaître et faire connaître la structure. Les seniors sont aujourd'hui de plus en plus connectés et s'ils envisagent d'entrer un jour dans ce type de résidence, ils trouveront là toutes les informations qu'ils souhaitent. Nous avons pensé aussi aux familles dont les enfants peuvent ne plus résider sur la région et qui sont à la recherche d'une telle résidence pour leurs parents. Grâce au site, ils ont un premier aperçu assez détaillé de l'organisation, des activités, des coûts, etc...



Des seniors à la pointe de la technologie : les ateliers informatiques

Changement de mobilier dans la salle d'animation de la Résidence et dans les salons des étages :

Après les réfections complètes des couloirs et de la salle de restaurant, ce sont la salle d'animation et les salons de chaque étage qui sont maintenant équipés de meubles neufs, avec un accent particulier sur la couleur et la clarté. Chaque salon d'étage a un code couleur et un thème. A chaque étage également, un vélo d'appartement est disponible pour ceux qui souhaitent se maintenir en forme.



Salon rouge (2^{ème} étage)
Thème montagne



Salle d'animation

Rappel mutuelle municipale et chantiers coup de pouce

La ville de Boën a été la première de toutes les communes environnantes à se doter dès 2014 d'une mutuelle municipale. Intéressante pour tous ceux qui ne sont pas couverts par une mutuelle souscrite par leur employeur. Vous pouvez vous renseigner ou faire réaliser un devis en bénéficiant d'un tarif groupe négocié, en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Chantiers coup de pouce :

Depuis 2015, le CCAS propose les chantiers coup de pouce qui permettent aux gens ayant ponctuellement besoin d'une aide financière et qui sont en capacité physique de le faire d'assurer des heures de travail à hauteur de la somme dont ils ont besoin. Preuve que le système fonctionne et peut même entraîner une vraie insertion dans le monde du travail, l'exemple d'Elsa Dubien.



Elsa, qu'avez-vous pensé de la proposition du CCAS d'effectuer quelques heures de travail ?

J'ai été très contente qu'on me propose ce dispositif. J'étais dans une mauvaise passe et j'avais vraiment besoin d'aide. J'ai trouvé complètement normal de participer. Donner mon travail et percevoir en échange le montant dont j'avais besoin m'a permis de ne pas me sentir redevable, de ne pas avoir l'impression de demander sans rien donner en retour.

Où avez-vous effectué ces heures ?

J'ai passé 15 jours à la voirie puis une semaine à l'école primaire (service à la cantine et ménage). Je me suis donnée à fond, je voulais montrer ce que je valais.

Quelle fut la suite pour vous ?

L'expérience a été une vraie réussite, vraiment. Comme j'avais apparemment donné satisfaction, j'ai été appelée pour un remplacement de 3 mois à la Résidence, en CDD puis quelques mois après, c'est le responsable du périscolaire qui m'a recontactée. Il avait besoin de renforts pour ses équipes et voilà, j'y suis toujours.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

J'adore vraiment ce que je fais et je crois que mon chef est content de moi puisque mon contrat a été renouvelé. Je vais regarder avec mon responsable quelles formations je pourrais faire pour être encore plus performante dans les tâches qui me sont confiées parce que vraiment, j'adore ce job !

Un Boënnais illustre s'en est allé...

Jean Delorme, né à St Yorre en 1916, s'est éteint le 20 avril 2018. Il fut instituteur à l'école primaire de Boën puis professeur au premier collège de Boën, enseignant les mathématiques, les sciences et le dessin. Outre son travail d'enseignant et de directeur, il s'occupait également de la cantine et des transports scolaires lorsqu'il s'agissait d'emmener les enfants au ski à Chalmazel ou à la piscine, le jeudi à l'époque.



Photo pour le 8 mai, pour son centenaire

Durant la guerre, il fut fait prisonnier de 1940 à 1945 et décoré, à son retour, de la croix de guerre pour actes de bravoure. Profondément marqué par cette triste expérience, il devint par la suite président de la section cantonale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG- CATM). Toujours présent lors des cérémonies du 8 mai, pour rendre hommage à ses compagnons d'infortune qui n'ont pas tous eu la chance de revenir, son absence a pesé lourd cette année et il a été dans bien des pensées de ceux qui étaient présents.

Dévoué aux enfants et à la transmission du savoir, il l'était aussi au service de la République. Conseiller municipal d'opposition de 1971 à 1977, il devint premier adjoint de 1977 à 1989, chargé de l'eau et de l'assainissement, sujets qu'il maîtrisait à la perfection. Efficace, respecté et écouté, sa connaissance sans faille de la commune de Boën et de ses habitants était un atout précieux pour sa mission.

Dans ses dernières années, il présidait encore le club du 3^{ème} âge et même deux semaines avant son décès, n'a pas manqué sa partie de cartes avec ceux qu'il surnommait si affectueusement «ses petits vieux».

Plus que le doyen de notre commune, plus qu'un personnage local illustre, auréolé des médailles et récompenses qu'il avait méritées, il emmène avec lui le souvenir d'une époque où le dévouement au service des autres et du bien commun allait de soi.



Ses 100 ans fêtés à la mairie

Animation du marché, plan terrasses

Les élus, conscients de l'importance du marché hebdomadaire, ont mis en place la navette du jeudi matin pour aller chercher et ramener chez eux les gens qui souhaitent venir au marché mais n'avaient pas forcément la capacité de se déplacer. Ce service remporte un très grand succès mais le dynamisme du marché doit être encouragé. De ce fait, la commune a souscrit une convention avec Mtonmarché pour créer des animations récurrentes.

La première a eu lieu le 24 mai et a permis de gagner des caddies pour faire ses courses et des bons d'achat chez les commerçants du marché.

A partir du 19 juillet et jusqu'au 9 août, les jeudis de l'été prendront le relais et les animations du marché se concluront le 24 septembre par la fête de la gastronomie, avec la présence d'un cuisinier local, qui préparera sur place des spécialités que vous pourrez découvrir et déguster gratuitement.



*L'animatrice Mtonmarché
en compagnie de Stéphane Pupier,
1^{er} adjoint, le 24 mai.*

Une charte «terrasse» pour nos commerces :

La vitalité du commerce local n'est pas uniquement liée au stationnement des véhicules mais trouve aussi son origine dans des espaces harmonieux, esthétiques, organisés et propres. Consciente de l'importance de son commerce pour l'attractivité et le dynamisme de sa ville, le conseil municipal a donc adopté le 4 mai une charte visant à aider certains commerçants (bar, restaurants) à s'équiper de terrasses de qualité, permettant une certaine unité esthétique sur la commune.

Ce fonds a pour objectif d'accompagner les commerçants dans la rénovation de leur commerce par un soutien financier mais aussi de stimuler leur modernisation pour valoriser et embellir le centre-ville. En contrepartie du respect de cette charte, la commune subventionne à hauteur de 50% du montant HT des dépenses, la subvention étant cependant plafonnée à 1000€.

Repas ou colis, inscrivez-vous avant le 21/09/18

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune de Boën-sur-Lignon, offre à l'occasion des fêtes de fin d'année, à tous les Boënnais ayant au moins 70 ans, le choix entre un colis, ou un repas collectif qui devrait avoir lieu samedi 6 octobre 2018 à la salle des fêtes à midi.

Afin de mettre en place ces deux possibilités, nous vous serions très reconnaissants, de bien vouloir nous communiquer votre choix au secrétariat du CCAS avant le 21 septembre 2018. Après cette date, aucune inscription ne sera prise en compte pour le repas ou le colis.

Nous vous remercions de votre participation.

Pratique : inscription directement au secrétariat du CCAS (Résidence L'Astrée - rue Jean Baptiste David) ou par téléphone auprès de Mme ARTHAUD au 04.77.24.24.40 ou à l'adresse mail barthaud@boen.fr.



*Deux gagnantes du tirage au sort encadrées de Stéphane Pupier,
1^{er} adjoint et Sandra Belon, agent municipal qui suit le projet*

**La fibre de Nordnet à Boën,
ça surprend au début mais
on s'y fait très vite !**



3420
(appel non surtaxé)

.nordnet.
www.nordnet.com

MAIRIE DE BOËN

- Mairie

Place de l'Hôtel de Ville
42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 97 72 40
Fax : 04 77 24 09 06
Courriel : accueil@boen.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 08h00 à 12h30
De 13h00 à 17h30
www.boen.fr



SERVICES MUNICIPAUX

- Service des eaux
Tél : 04 77 97 72 40
- Police municipale
Tél : 04 77 97 72 40
- Permanences des élus
Sur rendez-vous
- Permanences urbanisme
Jeudi de 8h30 à 12h30 en
Maire - sans rendez-vous
- Permanences avocat
Le 1^{er} jeudi du mois de 10h
à 12h en Mairie,
sur rendez-vous
- Tarifs location salle des fêtes,
matériel et concessions
cimetière
Tél : 04 77 97 72 40
- Jour de marché : le jeudi
- Ramassage des ordures
ménagères le mercredi matin
- Collecte sélective :
les semaines paires

APPEL D'URGENCE

- Gendarmerie
Tél : 17 ou 04 77 24 08 29
- Pompiers : 18
- SMUR : 15
- Médecin de garde : 15
- Pharmacie de garde
Tél : 04 77 58 74 74
- Enfance Maltraitée : 119
- Centre antipoison
Tél : 04 72 11 69 11
- GDF dépannage
Tél : 0 800 473 333
- EDF
Tél : 09 69 32 15 15
Tél : 0 810 333 142 (dépannage)
- Appel d'urgence depuis un
téléphone portable : 112
- Etat des routes
Tél : 04 77 34 46 06
inforoute42.fr

SERVICES PUBLICS

- La Poste : 3631
- Trésor public
Tél : 04 77 24 29 44
- Centre des impôts
de Montbrison
Tél : 04 77 96 84 00
- MSA
Tél : 04 75 75 68 68
- Cadastre - Centre foncier
de Montbrison
Tél : 04 77 96 84 47
- Caisse d'Allocations
Familiales
Tél : 0 810 25 42 80
- Sécurité sociale
Tél : 3646
- Agence Territoriale de
l'Équipement - Montbrison
Tél : 04 77 96 30 70
- Pôle Emploi Montbrison
Tél : 3949
- Comité Local pour l'Emploi
Tél : 04 77 24 16 34
- Assistante sociale
Tél : 04 77 97 72 72
- Allo Service Public
Tél : 39 39

CONTACTS UTILES

- Conseillers départementaux
Pierre Jean Rochette
Chantal Brosse
Tél : 04 77 48 42 34
- Député
Julien Borowczyk
e-mail :
Julien.borowczyk.an@gmail.com
- Paroisse
Tél : 04 77 24 09 01
- Ecole maternelle
Tél : 04 77 97 16 34
- Ecole primaire
Tél : 04 77 24 11 08
- Ecole privée des Tilleuls
Tél : 04 77 24 08 24
- Cité scolaire
Tél : 04 77 24 25 55

AUTRES SERVICES

- Complexe sportif
Tél : 04 77 24 24 08
gymnases-astree@wanadoo.fr
- Déchèterie
Tél : 04 77 97 79 01
- Relais petite enfance
Mom'Astrée
Tél : 04 77 24 15 92
- Office de Tourisme
Tél : 04 77 24 01 28
- Camping
Tél : 04 77 24 08 91
(du 1/04 au 30/10)
- Médiathèque
Tél : 04 77 24 25 59
Ouverture :
> le mardi de 15h30 à 18h30
> le mercredi de 10h à 12h30
et de 15h30 à 18h30
> le jeudi et le samedi
de 10h à 12h30
- Cinéma l'Entract
Tél : 04 77 24 15 50
- Château de Boën
Musée des Vignerons du Forez
Tél : 04 77 24 08 12